

Assassinat de Samuel Paty : le recteur de la mosquée de Pantin dépose un recours contre sa fermeture

La mosquée de Pantin avait relayé sur son compte Facebook la vidéo de Brahim C., le parent d'élève qui avait mis en cause le professeur Samuel Paty.

Par Le Figaro

Publié hier à 21:16, mis à jour hier à 21:29



La grande mosquée de Pantin, en Seine-Saint-Denis. *Christophe ARCHAMBAULT / AFP*

Le recteur de la grande mosquée de Pantin (Seine-Saint-Denis), M'Hammed Henniche, a décidé de déposer ce mercredi 21 octobre un recours contre la fermeture du lieu de culte, demandée par le ministre

de l'Intérieur Gérald Darmanin lundi, a annoncé l'avocat de l'association qui gère l'édifice, William Bourdon, à nos confrères de France Bleu.

Le responsable de la mosquée avait 48 heures pour déposer un recours. Les autorités reprochent à cette mosquée d'avoir partagé sur sa page Facebook, le 9 octobre, une vidéo montrant le père d'une élève de 4ème du collège du Bois-d'Aulne à Conflans-Sainte-Honorine, indigné à la suite d'un cours sur la liberté d'expression dispensé le 5 octobre par Samuel Paty.

Dans son arrêté, le préfet de la Seine-Saint-Denis cible aussi l'un des imams qui officie dans cette mosquée et qui serait «*impliqué dans la mouvance islamiste radicale d'Île-de-France*». Mardi, sur place, les fidèles s'estimaient injustement «*punis*» par cette décision.

À voir aussi - Jean Castex: la mosquée de Pantin «fera l'objet d'ici la fin de la semaine d'un arrêté de fermeture»